



Clermont-Ferrand, le 22 juin 2026

**À l'attention de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE**

**Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes**

**Hôtel de Région**

**101 cours Charlemagne**

**CS 20033**

**69269 LYON CEDEX 02**

**Objet : conditions d'exploitation des X 73500 et avenir du parc TER Auvergne**

Monsieur le Président,

Depuis de nombreuses années, la CGT des cheminots interpelle la direction de la SNCF sur les diverses problématiques liées aux matériels X 73500.

Vous avez fait le choix politique d'ouvrir le TER à la concurrence, en attribuant des X 73500 comme matériel principal sur le réseau auvergnat, ce qui démontre déjà une certaine forme de mépris envers les usagers auvergnats, qui devront voyager dans des conditions de transport particulièrement dégradées. Ce matériel est vétuste, sans climatisation en cabine, sujet à des pannes récurrentes. Sur ce sujet, nous continuons d'ailleurs à dénoncer et combattre votre choix de privatisation du rail, qui se fait au détriment des conditions de travail des cheminots, sans apporter de plus-value aux usagers.

Ce matériel est le plus ancien du parc régional et celui qui offre la plus faible capacité d'emport. Chaque jour, des difficultés surviennent à ce sujet : les trains sont régulièrement saturés et, faute de places disponibles, les usagers se retrouvent entassés dans les rames. Ces conditions de transport ne sont pas dignes d'un service public de qualité. De plus, les conditions de sécurité ne sont plus garanties. En effet, en raison de la sur-occupation des trains, les voyageurs sont contraints de se placer dans les allées, bloquant parfois l'accès du conducteur ou du contrôleur à leur cabine. Cette situation pourrait avoir de graves conséquences si l'un ou l'autre devait intervenir rapidement pour effectuer une opération liée à la sécurité du train ou des circulations.

Les cheminots présents à bord sont régulièrement pris à partie par les usagers, qui leur reprochent le manque de places. Plusieurs agents ont été copieusement insultés à ce sujet, alors qu'ils sont eux aussi victimes des choix mis en œuvre par la SNCF et l'Autorité organisatrice.

À cette capacité structurellement insuffisante s'ajoute désormais une crise d'approvisionnement critique en pièces détachées indispensables à la maintenance et à la réparation des X73500. Faute de composants disponibles dans nos Technicentres, l'indisponibilité de ces matériels va inévitablement s'aggraver, immobilisant de nombreuses rames au dépôt. Pour les usagers, cette pénurie va se traduire par une diminution drastique de l'emport global, multipliant les suppressions de trains et accentuant la



saturation de ceux qui circuleront. Pour les cheminots, cela signifie travailler dans des conditions encore plus dégradées, en subissant au quotidien la gestion de la pénurie et la colère légitime des voyageurs face à un plan de transport amputé.

Nous vous demandons donc de réexaminer l'offre du parc TER Auvergne en diversifiant davantage le matériel roulant affecté aux lignes auvergnates. Nous vous demandons également de prendre en compte les propositions formulées par la CGT concernant le cadencement, afin d'augmenter le nombre de circulations sur les différents axes. Pour rappel, ces décisions relèvent de l'Autorité organisatrice des transports que vous représentez.

Concernant les fortes chaleurs, les usagers et les cheminots sont, là encore, en première ligne. Depuis plusieurs années, la CGT des cheminots dénonce cette situation. Nous sommes confrontés à des températures dépassant régulièrement les 40 °C à l'intérieur des trains et encore plus dans les cabines de conduite.

Dans ces conditions, le confort des voyageurs est fortement dégradé et leur santé peut être mise en danger lors des épisodes de fortes chaleurs. Les conditions de travail des cheminots sont elles aussi mises à mal. Il n'est pas acceptable d'exercer son métier dans de telles conditions. De plus, de telles températures réduisent la vigilance des agents et peuvent avoir des conséquences sur les conditions de sécurité des circulations. Cette situation n'est donc acceptable ni pour les usagers ni pour les cheminots.

Depuis plusieurs mois, nous alertons nos dirigeants sur ce sujet. Pourtant, aucune mesure réellement efficace n'a été mise en œuvre. Les quelques dispositions prises n'ont qu'un impact très limité sur la réduction des températures à bord.

Les films anti-chaleur installés il y a deux ans sont déjà insuffisants au regard de l'augmentation constante des températures estivales. Le démarrage anticipé des engins afin de limiter la chaleur n'est aujourd'hui réalisé qu'en gare de Clermont-Ferrand. Nous demandons que cette mesure soit étendue à l'ensemble des gares où les rames sont amenées à stationner.

L'installation de systèmes de préconditionnement électrique doit également être engagée rapidement. Depuis plusieurs mois, cette solution est annoncée, mais à ce jour, aucun chantier n'a été lancé.

Les ombrières, dont l'efficacité n'est plus à prouver, doivent être installées sur tous les lieux où les engins moteurs sont stationnés. C'est une mesure essentielle pour espérer une température supportable dans les trains.

Il est aussi urgent de peindre les toits des X73500 en blanc pour limiter le rayonnement solaire.

La SNCF nous indique procéder à des campagnes de test. Ce n'est pas acceptable.

Il n'y a plus de temps à perdre.



Par ailleurs, les matériels destinés à remplacer les X 73500 ne sont ni identifiés, ni commandés, ni en cours de fabrication. Nous sommes donc en droit de penser que ces engins resteront en service encore dix à quinze ans.

Dans ces conditions, il sera impossible d'assurer durablement un service public ferroviaire de qualité. C'est pourquoi nous vous demandons d'imposer à la SNCF la réalisation d'une étude sérieuse portant sur l'installation d'un système de climatisation moderne, fiable et performant sur les X 73500. Cette étude pourrait être remise dès l'automne prochain. Cela pourrait également s'inscrire dans le cadre d'une « Opération Mi-Vie » qui est désormais inévitable pour continuer l'exploitation des X73500 à moyen et long terme.

Dans un second temps, nous vous demandons de prévoir un plan de déploiement de ces équipements sur l'ensemble des X 73500 au cours de l'année 2027 et, si possible, avant la période estivale.

Si nous vous écrivons aujourd'hui, c'est que nous nous trouvons dans une impasse du côté de la SNCF. Depuis la création de la SPL à la fin de l'année 2025, le matériel appartient à la Région. Nos dirigeants se défaussent donc sur vous en indiquant que, si une climatisation doit être installée, il appartient désormais à la Région, en tant que propriétaire du matériel, d'en assurer le financement.

Monsieur le Président, les cheminots ont à cœur d'assurer un service public de qualité pour les usagers de notre région. Malheureusement, dans les conditions actuelles, cela n'est plus possible.

Si aucune mesure concrète n'est prise rapidement, nous assisterons une nouvelle fois à des suppressions de trains faute de dispositifs de protection adaptés pour les cheminots comme pour les usagers.

Nous ne sommes pas des citoyens de seconde zone et espérons une prise en compte réelle des problématiques exprimées dans ce courrier.

Nous restons à votre disposition pour vous rencontrer et échanger sur ces sujets.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le secteur CGT Cheminots Auvergne-Nivernais,

Le secrétaire général,

Alexandre MIKLAS

**Copies :**

- Monsieur Jean CASTEX, Président-directeur général du Groupe SNCF ;
- Monsieur Olivier DEVAUX, Directeur TER Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Monsieur Philippe TABAROT, Ministre chargé des Transports.